

RCS : BAYONNE Code greffe : 6401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

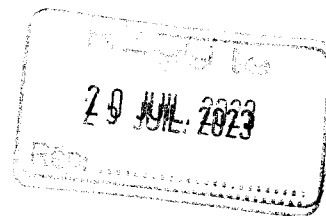
**Le greffier du tribunal de commerce de BAYONNE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1992 B 00369 Numéro SIREN : 388 104 069 Nom ou dénomination : LA SOCIETE DES GOLFS DE BIARRITZ
--

Ce dépôt a été enregistré le 25/07/2023 sous le numéro de dépôt 6155

LA SOCIETE DES GOLFS DE BIARRITZ
Société anonyme d'économie mixte au capital de 300.000 euros
Siège social: BIARRITZ – Avenue Edouard VII
388 104 069 RCS BAYONNE



BILAN
COMPTE DE RESULTAT
ANNEXE
AU 31 DECEMBRE 2022

Copie certifiée conforme
LE PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

1

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 - SD 2023
Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

cerfa

N°15949*05

Désignation de l'entreprise : SARL ST DES GOLFES DE BIARRITZ
Adresse de l'entreprise : 2 AVENUE EDITH CAVELL 64200 BIARRITZDurée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12Durée de l'exercice précédent* 12Numéro SIRET* 38810406900017Néant ☐ *Exercice N clos le,
31/12/2022

		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3
Capital souscrit non appelé						
TOTAL (I)						
ACTIF IMMOBILISE *	Frais d'établissement*	AA				
	Frais de développement*	AB		AC		
	Concessions, brevets et droits similaires	CX		CQ		
	Fonds commercial (1)	AF	18 733	AG	6 272	12 461
	Autres immobilisations incorporelles	AH		AI		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Terrains	AL		AM		
	Constructions	AN		AO		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AP		AQ		
	Autres immobilisations corporelles	AR		AS		
	Immobilisations en cours	AT	4 270 261	AU	3 223 667	1 046 593
	Avances et acomptes	AV	2 200	AW		2 200
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	AX		AY		
	Autres participations	CS		CT		
	Créances rattachées à des participations	CU	3 000	CV		3 000
	Autres titres immobilisés	BB		BC		
	Prêts	BD		BE		
	Autres immobilisations financières*	BF		BG		
	TOTAL (II)	BH		BI		
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements	BJ	4 294 194	BK	3 229 939	1 064 254
	En cours de production de biens	BL	99 014	BM		99 014
	En cours de production de services	BN		BO		
	Produits intermédiaires et finis	BP		BQ		
	Marchandises	BR		BS		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BT	96 085	BU	4 760	91 325
	Clients et comptes rattachés (3)*	BV		BW		
	Autres créances (3)	BX	129 976	BY		129 976
	Capital souscrit et appelé, non versé	BZ	50 889	CA		50 889
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CB		CC		
	Disponibilités	CD		CE		
	Charges constatées d'avance (3)*	CF	921 583	CG		921 583
	TOTAL (III)	CH	38 164	CI		38 164
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CJ	1 335 710	CK	4 760	1 330 950
	Primes de remboursement des obligations (V)	CW				
	Ecart de conversion actif* (VI)	CM				
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CN				
		CO	5 629 904	1A	3 234 699	2 395 205
		CP				
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'1 an :		
Clause de réserve de propriété :		Stocks : 40/60		Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032 -NOT-SD

2

BILAN - PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 - SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL ST DES GOLFS DE BIARRITZ		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 300 000)	DA	300 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK ☐)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	30 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1 ☐)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * ☐ EJ ☐)	DG	1 102 452		
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	-35 745		
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
		TOTAL (I)	DL	1 396 707	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	191 672		
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR	191 672		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	258 525		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI ☐)	DV	4 602		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	29 676		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	296 344		
	Dettes fiscales et sociales	DY	205 486		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	12 192		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TOTAL (IV)	EC	806 826		
	TOTAL (V)	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	2 395 205		
RENVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	1D			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	1E			
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EF			
		EG	777 149		
		EH			

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 - SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : SARL ST DES GOLFS DE BIARRITZ

Exercice N

Néant ☐ *

		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	238 152	FB		FC	238 152
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF	
	Chiffres d'affaires nets *	FG	2 661 539	FH		FI	2 661 539
	Production stockée *	FJ	2 899 691	FK		FL	2 899 691
	Production immobilisée *					FM	
	Subventions d'exploitation					FN	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FO	
	Autres Produits (1) (11)					FP	254 313
						FQ	335
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	3 154 339
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	165 748
	Variation de stocks (marchandises) *					FT	-25 257
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	362 216
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements) *					FV	-26 857
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	890 122
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	30 938
	Salaires et traitements *					FY	1 156 296
	Charges sociales (10)					FZ	325 720
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *			GA	265 834
			- dotations aux provisions			GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *				GC	4 760
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	
	Autres charges (12)					GE	4 795
						GF	3 154 315
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GG	24
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GH	
PRODUITS FINANCIERS	Bénéfice attribué ou perte transférée *					GI	
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (III)					GJ	
	Produits financiers de participations (5) (IV)					GK	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GL	250
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GM	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GN	
	Différences positives de change					GO	
CHARGES FINANCIÈRES	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GP	250
	Total des produits financiers (V)					GQ	
	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GR	3 790
	Intérêts et charges assimilées (6)					GS	
	Différences négatives de change					GT	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GU	3 790
	Total des charges financières (VI)					GV	-3 540
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GW	-3 515
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)							

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

4

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFIP N° 2053 - SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SARL ST DES GOLFS DE BIARRITZ</u>		Néant ☐ *	
		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	9 143
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	7 990
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	17 133
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	49 362
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	49 362
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	-32 230
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	3 171 722
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	3 207 467
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	-35 745
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	IG	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HP	46 816
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	HQ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IH	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)	IJ	
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI)	IK	
	(6ter) Dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D du CGI)	HX	
	(9) Dont transfert de charges	RC	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS A5)	RD	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A1	244 025
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A2	
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles Facultatifs A6 Obligatoires A9	A3		
(13) dont cotisations facultatives Madelin A7	A4		
(13) dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
CHARGES EXCEPTIONNELLES		49 362	
PRODUITS EXCEPTIONNELS			17 133
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

Désignation de l'entreprise **SARL ST DES GOLFS DE BIARRITZ**Néant ☐ *

CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations	
				1		2	
						3	
CORP. INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		CZ		D8	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		KD	18 733	KE	
	Terrains			KG		KH	
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants] L9	KJ		KK	
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants] M1	KM		KN	
		Installations gales, agents*, aménagements des constructions	[Dont Composants] M2	KP		KQ	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	[Dont Composants] M3	KS		KT	
		Installations générales, agencements, aménagements divers *		KV		KW	
		Matériel de transport *		KY		KZ	
		Matériel de bureau et mobilier informatique		LB		LC	
		Emballages récupérables et divers *		LE	4 174 446	LF	
		Immobilisations corporelles en cours		LH		LI	
		Avances et acomptes		LK		LL	
		TOTAL III		LN	4 174 446	LO	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M	
Autres participations			8U	3 000	8V		
Autres titres immobilisés			IP		IR		
Prêts et autres immobilisations financières			IT		IU		
			LQ	3 000	LR		
			OG	4 196 179	OH		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)							

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence	
				1		2		3	
								4	
CORP. INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		IN		CØ		DØ	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		IO		LV		LW	18 733
	Terrains			IP		LX		LY	
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		LZ
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MC
		Inst. gales, agents et am. des constructions	IS		MG		MH		MF
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT		MJ		MK		MI
		Inst. gales., agents, aménagements divers	IU		MM		MN		ML
		Matériel de transport	IV		MP		MQ		MO
		Matériel de bureau et mobilier informatique	IW		MS		MT		MR
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV	40 400	MW	4 270 261	MU
		Immobilisations corporelles en cours	MY		MZ		NA	2 200	MX
		Avances et acomptes	NC		ND		NE		NB
		TOTAL III	IY		NG	40 400	NH	4 272 461	NF
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7	
Autres participations			IØ		ØX		ØY	3 000	ØW
Autres titres immobilisés			II		2B		2C		ØZ
Prêts et autres immobilisations financières			I2		2E		2F		2D
			I3		NJ		NK	3 000	2G
			I4		ØK	40 400	ØL	4 294 194	2H
									ØM
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)									

*Des explications concer

44/60

dans la notice n° 2032-NOT-SD

5 bis

TABEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

DGFIP N° 2054 bis - SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts.)

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SARL ST DES GOLFS DE BIARRITZ						Néant ☒ *
Exercice N clos le 31/12/2022						
CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)] 6
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du CGI et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051-SD) à la ligne "Provisions réglementées".

CADRE B	DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL	
1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE.....		
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE.....	-	
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE.....	=	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan. De même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

6

AMORTISSEMENTS

DGFIP N° 2055 - SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SARL ST DES GOLFS DE BIARRITZ

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *Néant ☐ *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	CY			EL		EM		EN	
Fonds commercial	RE			RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles	PE			PF		PG		PH	
TOTAL I	RK	2 525			3 747				6 272
Terrains	PI	2 525		RM	3 747	RN		RO	6 272
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PL	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PQ	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PU	
Installations techniques, matériel et outillage industriels	PZ			QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL		QM		QN		QO	
	Emballages récupérables et divers	QP	3 001 980	QR	262 087	QS	40 400	QT	3 223 668
TOTAL II	QU	3 001 980		QV	262 087	QW	40 400	QX	3 223 668
TOTAL GENERAL (I + II)	ON	3 004 505		OP	265 834	OQ	40 400	OR	3 229 939

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais établissement	M9	N1		N3	N4	N5	N6
Fonds commercial	RP	RQ	N2	N3	N4	N5	N6
Autres immobilisations incorporelles	N7	N8	RR	RS	RT	RU	RV
TOTAL I	RW	RX	P6	P7	P8	P9	Q1
Terrains	Q2	Q3	RY	RZ	SB	SC	Q1
Constructions	Sur sol propre	Q9	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
	Sur sol d'autrui	R7	R2	R3	R4	R5	R6
	Inst. gales, agenc. et am. divers	S5	R9	S1	S2	S3	S4
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	S7	S8	S9	T1	T2
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	T5	T6	T7	T8	T9
	Matériel de transport	U8	U3	U4	U5	U6	U7
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V1	V2	V3	V4	V5
	Emballages récup. et divers	W4	V8	V9	W1	W2	W3
TOTAL II	X2	X3	W6	W7	W8	W9	X1
Frais d'acquisition de titres de participations	NL		X4	X5	X6	X7	X8
TOTAL III				NM			
Total général (I + II + III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV
Total général non ventilé (NP+NR)	NW						
		Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY	Total général non ventilé (NW-NY)		NZ

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *

	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations		46/60	Z9	Z8
			SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056 - SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Néant ☐ *

Désignation de l'entreprise		SARL ST DES GOLFS DE BIARRITZ							
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC				
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II du CGI)*	3U	TD	TE	TF				
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI				
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO				
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6				
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM				
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR				
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D	191 672			
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H				
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M				
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S				
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W				
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A				
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E				
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER				
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U				
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y				
	TOTAL II	5Z	191 672	TV	TW	TX	191 672		
	PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D		
- corporelles			6E	6F	6G	6H			
- Titres mis en équivalence			Ø2	Ø3	Ø4	Ø5			
- titres de participation			9U	9V	9W	9X			
- autres immobilisations financières (1) *			Ø6	Ø7	Ø8	Ø9			
Sur stocks et en cours		6N	5 493	6P	4 760	6R	5 493	6S	4 760
Sur comptes clients		6T	4 795	6U		6V	4 795	6W	
Autres provisions pour dépréciation (1)*		6X		6Y		6Z		7A	
TOTAL III		7B	10 288	TY	4 760	TZ	10 288	UA	4 760
TOTAL GENERAL (I + II + III)		7C	201 960	UB	4 760	UC	10 288	UD	196 432
Dont dotations et reprises		{ - d'exploitation - financières exceptionnelles }	UE	4 760	UF	10 288			
			UG		UH				
			UJ		UK				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.						10			
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision. NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.									

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

LA SOCIETE DES GOLFS DE BIARRITZ

Société anonyme d'économie mixte au capital de 300.000 euros
Siège social : BIARRITZ – Avenue Edouard VII
388 104 069 RCS BAYONNE

**TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT VOTEE PAR
L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES EN DATE DU
28 JUIN 2023**

L'assemblée générale, sur proposition du Conseil d'administration, décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2022, soit 35.745 euros, au débit du compte « Autres réserves ».

COPIE CERTIFIEE CONFORME
LE PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION





**SA LA SOCIETE DES GOLFS DE BIARRITZ
GOLF BIARRITZ
64200 BIARRITZ**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31/12/2022

SAS GCL AUDIT & CONSEIL

92, cours Saint Louis
33300 Bordeaux
Tél. : 05.57.19.33.10 - Fax : 05.57.19.33.19
RCS : BORDEAUX B 414 659 623
Courriel : cac@gcl.tm.fr
www.gclnet.fr

SAS au capital de 900 000€
Inscrite à la Compagnie Régionale des
Commissaires aux Comptes
Agence Ile-de-France
26, rue Lavoisier – Space2
95300 Pontoise
Tél : 01.39.09.94.06



SA LA SOCIETE DES GOLFS DE BIARRITZ
GOLF BIARRITZ
64200 BIARRITZ

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31/12/2022

A l'assemblée générale de la société LA SOCIETE DES GOLFS DE BIARRITZ,

Ces comptes annuels sont caractérisés par :

- Total Bilan : 2 395 205 €
- Chiffre d'affaires : 2 899 691€
- Résultat net : -35 745 €

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société LA SOCIETE DES GOLFS DE BIARRITZ relatifs à l'exercice clos le 31/12/2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.



Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/01/2022 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Nos vérifications ont porté sur l'évaluation des stocks de matières et marchandises tel que décrit dans l'annexe en page 9.

Nous nous sommes assurés du respect des méthodes comptables.
En conséquence, nous n'avons pas d'observation.

Nos vérifications ont porté sur l'évaluation des créances tel que décrit dans l'annexe en page 9.

Nous nous sommes assurés du respect des méthodes comptables.
En conséquence, nous n'avons pas d'observation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.



Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du Conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

GCL

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

BORDEAUX, le 08/06/2023

Le Commissaire aux comptes
GCL AUDIT & CONSEIL,
CAZENEUVE Bernard
Président

**BILAN - PASSIF**

31/12/2022

PASSIF

	Valeurs au 31/12/22	Valeurs au 31/12/21
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé : 300 000)		
Primes d'émission, de fusion, d'apport	300 000	300 000
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles	30 000	30 000
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	1 102 452	1 095 487
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)		
SITUATION NETTE	-35 745	6 965
Subventions d'investissement	1 396 707	1 432 452
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 396 707	1 432 452
AUTRES FONDS PROPRES		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	191 672	191 672
TOTAL PROVISIONS	191 672	191 672
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	258 525	361 948
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	4 602	4 628
Fournisseurs	29 676	47 049
Fournisseurs, factures non parvenues	57 547	106 656
Dettes fiscales et sociales	238 797	45 201
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	205 486	210 262
Autres dettes		
Instruments de trésorerie	12 192	9 724
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	806 826	785 467
Écarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	2 395 205	2 409 591

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

777 149

738 418

COMPTES DE RÉSULTAT

31/12/2022

	Du 01/01/22 Au 31/12/22	% CA	Du 01/01/21 Au 31/12/21	% CA	Variation en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	238 152	8	215 806	8	22 346	10
Production vendue (biens et services)	2 661 539	92	2 600 959	92	60 580	2
Montant net du chiffre d'affaires	2 899 691	100	2 816 765	100	82 926	3
Production stockée						
Production immobilisée			6 655		-6 655	-100
Subventions d'exploitation						
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	254 313	9	180 176	6	74 137	41
Autres produits	335		2 693		-2 358	-88
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	3 154 339	109	3 006 290	107	148 049	5
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises	165 748	6	137 356	5	28 392	21
Variation de stocks	-25 257	-1	4 469		-29 726	-665
Achats de matières premières et autres approvisionnements	362 216	12	334 668	12	27 548	8
Variation de stocks	-26 857	-1	14 226	1	-41 083	-289
Autres achats et charges externes	890 122	31	752 780	27	137 341	18
Impôts, taxes et versements assimilés	30 938	1	33 388	1	-2 451	-7
Salaires et traitements	1 156 296	40	965 193	34	191 103	20
Charges sociales	325 720	11	275 564	10	50 156	18
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amort.	265 834	9	251 818	9	14 016	6
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.	4 760		6 802		-2 042	-30
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.						
Dotations aux provisions	4 795		2 512		2 283	91
Autres charges						
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	3 154 315	109	2 778 777	99	375 538	14
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	24		227 513	8	-227 489	-100
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée						
Perte ou bénéfice transféré						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

**COMPTE DE RÉSULTAT**

31/12/2022

	Du 01/01/22 Au 31/12/22	% CA	Du 01/01/21 Au 31/12/21	% CA	Variation en valeur	en %
Produits financiers						
De participation (3)						
Autres valeurs mob. créances d'actif immo. (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur prov., dépréciations, transferts	250		375		-125	-33
Différences positives de change						
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	250		375		-125	-33
Charges financières						
Dot. amortissements, dépréc., prov.						
Intérêts et charges assimilées (4)	3 790		7 110		-3 320	-47
Différences négatives de change						
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	3 790		7 110		-3 320	-47
RÉSULTAT FINANCIER	-3 540		-6 735		3 195	47
RÉSULTAT COURANT avant impôts	-3 515		220 778	8	-224 293	-102
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion	9 143		5 203		3 940	76
Sur opérations en capital	7 990				7 990	
Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges						
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	17 133	1	5 203		11 930	229
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion	49 362	2	66 505	2	-17 142	-26
Sur opérations en capital						
Dot. amortissements, dépréciations, prov.			150 000	5	-150 000	-100
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	49 362	2	216 505	8	-167 142	-77
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-32 230	-1	-211 302	-8	179 072	85
Participation des salariés aux résultats						
Impôt sur les bénéfices			2 511		-2 511	-100
TOTAL DES PRODUITS	3 171 722	109	3 011 868	107	159 854	5
TOTAL DES CHARGES	3 207 467	111	3 004 903	107	202 564	7
Bénéfice ou Perte	-35 745	-1	6 965		-42 710	-613

(3) Dont produits concernant les entités liées
(4) Dont intérêts concernant les entités liées



ANNEXE

Annexes au Bilan et au Compte de Résultat

	Produites	Informations	
		Non produites NS	NA
FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	O		
RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	O		NA
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	O		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	O		NA
ÉTAT DES AMORTISSEMENTS			
ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS	O		
PROVISIONS INSCRITES AU BILAN	O		NA
CRÉDIT BAIL			
LOCATIONS	O		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			NA
ÉCART DE RÉÉVALUATIONS			NA
Variations de la réserve spéciale de réévaluation			NA
Variations de la provision spéciale de réévaluation			NA
ÉTAT DES STOCKS	O		
ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES			NA
EFFETS DE COMMERCE			
ENTREPRISES LIÉES	O		
COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF	O		
COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL	O		
TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT	O		
TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES			
ACCROISSEMENT ET ALLÈGEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPÔTS	O		
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES	O		
COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF	O		
LES ENGAGEMENTS	O		
DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES			
HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES	O		
LES EFFECTIFS			NA
CHIFFRE D'AFFAIRES, VENTILATION DE L'IMPÔT, INCIDENCE DES DISPOSITIONS FISCALES SUR CAPITAUX PROPRES			
PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS			
TRANSFERTS DE CHARGES			
ANNEXES COVID-19			
DETTES LIÉES À LA COVID-19			NA
COMMENTAIRES			

**RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES**

31/12/2022

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022 dont le total est de 2 395 204.82 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage une perte de -35 744.97 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

La société DES GOLFS DE BIARRITZ est arrivée au terme de son contrat de délégation de service public au 31/12/2021. La société DES GOLFS DE BIARRITZ a été renouvelée pour la nouvelle DSP le 01/05/2023 pour 12 ans.

Aussi, concernant le litige opposant la SOCIETE DES GOLFS DE BIARRITZ et Monsieur Claude ROUSSEAU, le conseil de Prud'Hommes de Bayonne a rendu son jugement en date du 13 avril 2023 et déboute la société DES GOLFS DE BIARRITZ de l'intégralité de ses demandes.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2022 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

**Exco****SARL ST DES GOLFS DE BIARRITZ****ETAT DES IMMOBILISATIONS**

31/12/2022

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	18 733		
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions	Sur sol propre			
		Sur sol d'autrui			
		Inst. générales, agencés & aménagés construct.			
	Installations techniques, matériel & outillage industriels				
		Inst. générales, agencés & aménagés divers			
	Autres immos corporelles	Matériel de transport			
		Matériel de bureau & mobilier informatique			136 215
		Emballages récupérables & divers	4 174 446		2 200
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes	TOTAL	4 174 446		138 415
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		3 000		
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières	TOTAL	3 000		
TOTAL GENERAL			4 196 179		138 415

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions par virt poste	par cessions	Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL				
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL			18 733	
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
		Inst. gal. agen. amé. cons				
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.					
		Inst. gal. agen. amé. divers				
	Autres immos corporelles	Matériel de transport				
		Mat. bureau, inform., mobilier			4 270 261	
		Emb. récupérables & divers	40 400		2 200	
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes	TOTAL	40 400		4 272 461	
FINANCIERE	Particip. évaluées par mise en équivalence				3 000	
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières	TOTAL			3 000	
TOTAL GENERAL			40 400		4 294 194	



ETAT DES AMORTISSEMENTS

31/12/2022

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	2 525	3 747		6 272
TOTAL	2 525	3 747		6 272
Terrains				
Constructions				
Sur sol propre				
Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outil. Industriels				
Autres immos corporelles				
Inst. générales agencem. amén.				
Matériel de transport				
Mat. bureau et Informatiq., mob.				
Emballages récupérables divers	3 001 980	262 087	40 400	3 223 668
TOTAL	3 001 980	262 087	40 400	3 223 668
TOTAL GENERAL	3 004 505	265 834	40 400	3 229 939

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Différentiel de durée	DOTATIONS Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	REPRISES Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Mouv. net des amorts fin de l'exercice
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immos incorporelles							
TOTAL							
Terrains							
Constr.							
Sur sol propre							
Sur sol autrui							
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage							
Immo. corp.							
Inst. gales, ag. am div							
Matériel transport							
Mat. bureau mobilier inf.							
Emballages réc. divers							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					



PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

31/12/2022

TABLEAU DES PROVISIONS

	Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Prov. pour reconstit. gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissements				
	Provisions pour hausse des prix				
	Amortissements dérogatoires				
	<i>Dont majorations exceptionnelles de 30 %</i>				
	Pour prêts d'installation				
	Autres provisions réglementées				
	TOTAL				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	191 672			191 672
	Prov. pour garanties données aux clients				
	Prov. pour pertes sur marchés à terme				
	Provisions pour amendes et pénalités				
	Provisions pour pertes de change				
	Prov. pour pensions et obligations similaires				
	Provisions pour impôts				
	Prov. pour renouvellement des immobilisations				
	Prov. pour gros entretien et grdes réparations				
	Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer				
	TOTAL	191 672			191 672
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations				
	- incorporelles				
	- corporelles				
	- Titres mis en équivalence				
	- titres de participation				
	- autres immobs financières				
	Sur stocks et en cours	5 493	4 760	5 493	4 760
	Sur comptes clients	4 795		4 795	
	Autres provisions pour dépréciation				
	TOTAL	10 288	4 760	10 288	4 760
	TOTAL GÉNÉRAL	201 960	4 760	10 288	196 432
	Dont provisions pour pertes à terminaison				
	- d'exploitation		4 760	10 288	
	Dont dotations & reprises				
	- financières				
	- exceptionnelles				

Titre mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée

**Exco****SARL ST DES GOLFS DE BIARRITZ****CRÉDIT-BAIL**

31/12/2022

CRÉDIT-BAIL

	Valeur d'origine	AMORTISSEMENTS		Valeur résiduelle
		Antérieurs	Dotations exercice	
Autres immobs incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Inst. matériels et outillages				
Autres immobs corporelles	387 622	172 649	41 330	173 642
Immobilisations en cours				
TOTAL	387 622	172 649	41 330	173 642

	Cumuls exercice antérieurs	REDEVANCES PAYÉES		Total
		Exercice		
Autres immobs. incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Inst. matériels et outillages				
Autres immobs. corporelles	172 649	41 330		213 980
Immobilisations en cours				
TOTAL	172 649	41 330		213 980

	VALEUR RESTANT À PAYER				VALEUR RÉSIDUELLE			
	à 1an au plus	à + 1an et 5 ans au plus	à + 5 ans	Total	à 1an au plus	à + 1an et 5 ans au plus	à + 5 ans	Total
Autres immobs. incorpor.								
Terrains								
Constructions								
Inst. matériels, outillages								
Autres immobs. corpor.	53 120	150 595	24 065	227 780		1 038	1 508	2 546
Immobilisations en cours								
TOTAL	53 120	150 595	24 065	227 780	1 038	1 508		2 546

**LISTE FILIALES PARTICIPATIONS**

31/12/2022

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et participations	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Q. P. du capital détenu en %	Résultat dernier exercice clos
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1 . Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)				
2 . Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)				
BCN GOLFS - -	9 000	-4 341	33.33	3 305
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1. Filiales non reprises en A :				
a. Françaises				
b. Etrangères				
2. Participations non reprises en A :				
a. Dans des sociétés françaises				
b. Dans des sociétés étrangères				

**ACTIF CIRCULANT - CRÉANCES**

31/12/2022

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE**ÉTAT DES CRÉANCES**

Montant brut

A 1 an au plus

A plus d'un an

ACTIF
IMMOBILISÉ

Créances rattachées à des participations
Prêts (1) (2)
Autres immobilisations financières

ACTIF CIRCULANT

Clients douteux ou litigieux
Autres créances clients
Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.
Personnel et comptes rattachés
Sécurité sociale et autres organismes sociaux
Impôts sur les bénéfices
Etat & autres Taxe sur la valeur ajoutée
coll. publiques Autres impôts, taxes & versements assimilés
Divers
Groupe et associés (2)
Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)
Charges constatées d'avance

129 976

129 976

41 993

41 993

8 896

8 896

38 164

38 164

TOTAUX**219 029****219 029**

- renvois (1) Montant - Créances représentatives de titres prêtés
des - Prêts accordés en cours d'exercice
(2) - Remboursements obtenus en cours d'exercice
Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)

**Exco****SARL ST DES GOLFS DE BIARRITZ****COMPTES RÉGULARISATION ACTIF**

31/12/2022

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

	CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
		38 164
Exploitation		
Financières		
Exceptionnelles		
	TOTAL	38 164

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN

	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	51 124
Créances clients et comptes rattachés	8 023
Autres créances	
Disponibilités	
	TOTAL
	59 147



COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

31/12/2022

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE TITRES	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice		
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin d'exercice		

**VARIATION CAPITAUX PROPRES**

31/12/2022

TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

	SOLDE INITIAL	AUGMENTATION	DIMINUTION	SOLDE FINAL
Capital social	300 000			300 000
Primes liées au capital social				
Ecart de réévaluation				30 000
Réserves	30 000			
Réserve légale				
Réserves indisponibles				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				1 102 452
Autres réserves	1 095 487	6 965		
Écart d'équivalence				
Report à nouveau			35 745	-28 780
Résultat de l'exercice	6 965			
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL	1 432 452	6 965	35 745	1 403 672

ETAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

31/12/2022

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine	258 525	258 525		
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)	4 602	4 602		
Fournisseurs & comptes rattachés	296 344	296 344		
Personnel & comptes rattachés	105 222	105 222		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	79 390	79 390		
Etat & Impôts sur les bénéfices	834	834		
autres Taxe sur la valeur ajoutée	18 311	18 311		
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	1 729	1 729		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)				
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	12 192	12 192		
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAUX	777 149	777 149		

- (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exer.
- (2) Montant divers emprunts, dett/associés

Renvois

**CPTES DE RÉGULARISATION PASSIF**

31/12/2022

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	102
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	238 797
Dettes fiscales et sociales	111 043
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	349 942

ENGAGEMENTS

31/12/2022

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 84 792.00 Euros.

Cet engagement n'a pas été comptabilisé.

Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

Taux d'actualisation	2.00 %
Table de mortalité	TV 88/90
Départ volontaire à	62 ans

ENGAGEMENTS DONNÉS

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Effets escomptés non échus						
Cautionnements, avals et garanties donnés par la société	550 000					550 000
Engagements assortis de sûretés réelles						
Intérêts à échoir						
Assurances à échoir						
Autres engagements donnés :						
Contrats de crédits-bails						
Contrats de locations financement						
TOTAL (1)	550 000					550 000

	Autres	Dirigeants	Provisions	Montant
Engagements en matière de pensions				
TOTAL	550 000			550 000

ENGAGEMENTS REÇUS

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Cautionnements, avals et garanties reçus par la société						
Sûretés réelles reçues						
Actions déposées par les administrateurs						
Autres engagements reçus						
TOTAL						



DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES

	Dettes garanties	Montant des sùretés
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes fiscales et sociales		
Dettes immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL		

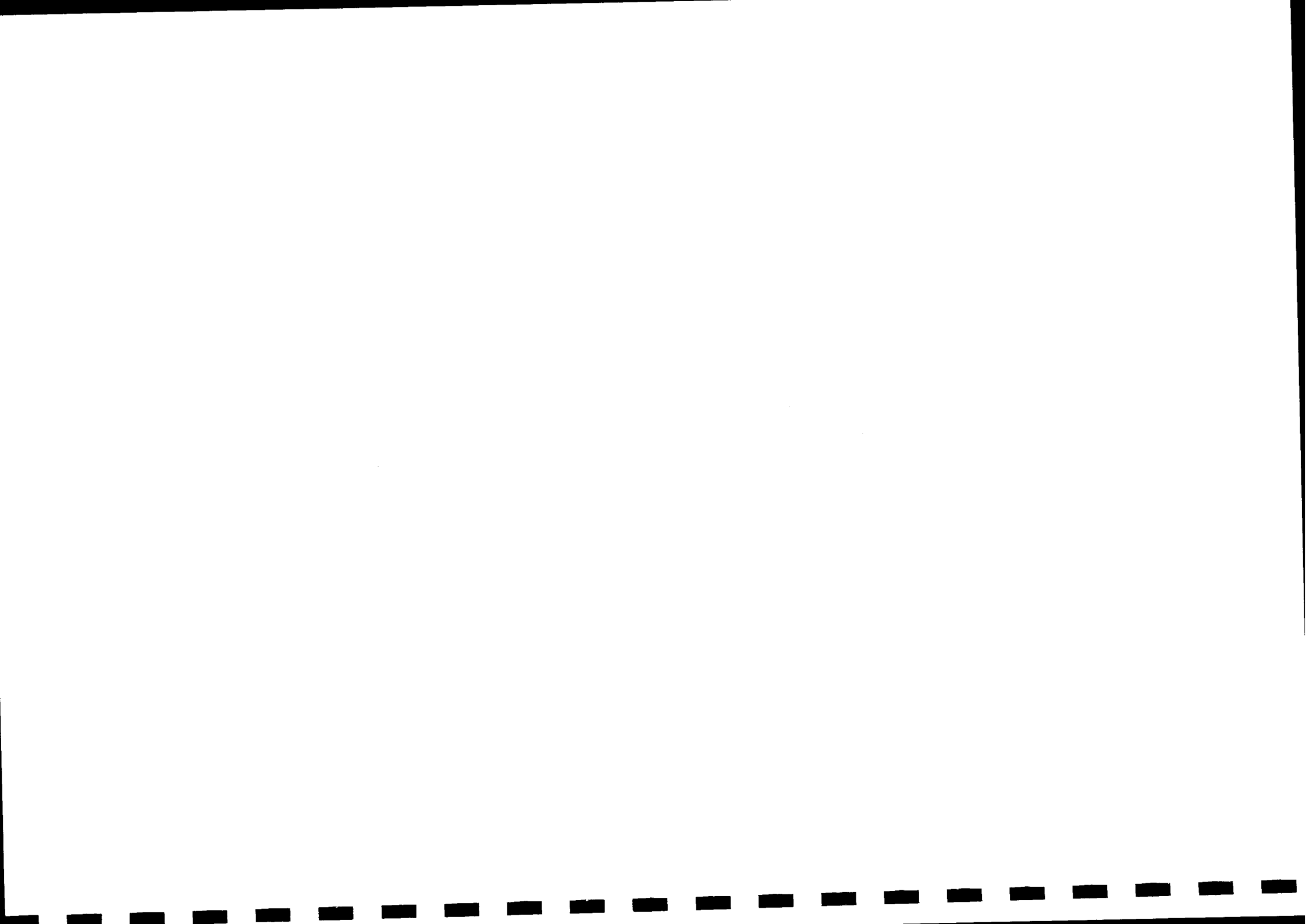


LES EFFECTIFS

31/12/2022

RÉMUNÉRATIONS DES ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE

Montant des honoraires du Commissaires aux comptes en 2022 : 7 750€.





Juris | Consultant

Avocats au Barreau de Bayonne

Tribunal de commerce
Monsieur le Greffier
1, avenue de Neubourg
Villa Circé
64100 BAYONNE

20 JUL. 2023

AVOCATS ASSOCIÉS :

Sacha ZEIDENBERG
Docteur en Droit
Droit des Sociétés

Nadia LABAZÉE
DESS Droit des Affaires

Christine ARBILLAGA
DESS Droit des Affaires

Benjamin SAINZ
DESS Droit des Affaires

Caroline BERTHONDE
DESS Droit des Affaires
D.J.C.E.

Anne Lise LAMOUREUX
DESS Droit et Fiscalité
de l'Entreprise
D.J.C.E.

REFERENCE A RAPPELER SUR LA FACTURE :
9JA028 - LA SOCIETE DES GOLFS DE BIARRITZ
Suivi par : BSA/ML/CEP

Anglet, le 5 juillet 2023

Cher Maître,

En application des dispositions de l'article L232-23 du code de commerce, je vous remets ci-joint concernant la société citée en référence :

- Le bilan, le compte de résultat et l'annexe au 31 décembre 2022,
- La résolution d'affectation du résultat,
- Le rapport du Commissaire aux comptes.

Je vous en souhaite bonne réception et vous prie d'agréer, Cher Maître, l'expression de mes sentiments dévoués.

AVOCATS COLLABORATEURS :

Céline DUFAU
MASTER 2 Droit des Affaires

Marie LAFITTE
MASTER 2 Droit des Affaires

Sophie RICAUD-BARATGIN
Maîtrise Droit des Affaires

Marie ESTAUVER
D.J.C.E.
MASTER 2 Droit des Affaires

MODE DE REGLEMENT :

PRELEVEMENT SUR COMPTE : 4110424 / JC

Le secrétariat - Céline

Case Palais n°13

Centre d'Affaires Erdian
10, allée Véga
64600 ANGLET

jcr@juris-consultant.fr
Tél. : 05 59 43 95 28

JURIS CONSULTANT - Jean-Christophe ROUGÉ & Associés
Société d'Exercice Libéral d'Avocats à Responsabilité Limitée au capital de 310 000 Euros
378 798 821 R.C.S. BAYONNE - N° TVA Intra. : FR 56 378 798 821